

**Travaux d'aménagement de l'aire de jeux Clair Détour et de la rue Chanoine Baudry
ZAC Maurepas Gros Chêne à Rennes (35)
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.21.02.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Travaux d'aménagement de l'aire de jeux Clair Détour et de la rue Chanoine Baudry - ZAC Maurepas Gros Chêne à Rennes (35).

L'opération est divisée en 2 lots :

Lot 1 : voirie, revêtements des sols, réseaux rigides, éclairage, mobilier et signalisation

Lot 2 : aménagements paysagers

4. Durée du marché

La durée d'exécution globale des marchés est de 3,5 mois (dont 15 jours de préparation chantier) à compter de la notification valant ordre de commencer les travaux

Date prévisionnelle de démarrage : mars 2024

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres

Valeur technique : 50%

Prix des prestations : 50%

9. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

10. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal judiciaire de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

11. Date limite de remise des plis

Le jeudi 25 janvier 2024 à 12h00

12. Date d'envoi à la publication

Le 15 décembre 2023